

11694

LE GRAND TRONC PACIFIQUE!

Cette oeuvre nationale compromise
par la partisanerie, l'incurie et la
mauvaise volonté du gouvernement
Borden!

LE RAPPORT GUTELIUS-STAUTON

Publié par Le Bureau Central d'Information,
du Parti Libéral Canadien,
Ottawa, Canada, 1915



PUBLICATION No. 40

Ducharme 10/11/47

LE GRAND TRONC PACIFIQUE.

En 1903, le gouvernement Laurier décidait de soumettre au peuple du Canada, la construction d'un nouveau transcontinental, et aux élections de 1904, l'électorat, par une immense majorité, lui ordonnait de procéder sans délai à la construction du Grand Tronc Pacifique.

La ligne, tout en servant de moyen de transport pour les produits de l'Ouest vers les ports de l'Atlantique, devait traverser des régions nouvelles et développer le territoire particulier de chaque province.

La construction du chemin de fer fut poussée avec diligence et la ligne est pratiquement complétée.

Le 21 septembre, 1911, le gouvernement Laurier fut remplacé par le gouvernement Borden.

Depuis qu'il a été chargé d'administrer les affaires du pays, M. Borden a fait tout en son pouvoir pour déprécier le Grand Tronc Pacifique, surtout la ligne de l'Est.

1o. Il a aboli la Commission du Transcontinental et l'a remplacée par le Major Leonard. Celui-ci s'est empressé de dégrader le chemin, en changeant les courbes et les rampes, motivant ainsi, à l'avance, le refus du Grand Tronc d'exploiter la ligne de l'Est de Cochrane, Ont., jusqu'au Pont de Québec.

2o. Il a nommé une Commission composée de MM. Gutelius et Lynch Staunton. Cette Commission a siégé durant un an et demie au coût d'au-delà de \$60,000.00, et sans raison elle a produit un rapport discréditant l'entreprise et condamnant son exécution.

30. Ce rapport imprimé à 100,000 exemplaires a été distribué au Canada et à l'étranger, dans l'espérance de détruire le parti libéral et la circulation de ce rapport a discrédité partout le chemin de fer bâti avec l'argent des contribuables.

40. Chaque fois qu'il en a eu l'occasion, M. Borden a, sur le parquet de la Chambre, incité ses partisans à attaquer avec la plus grande violence, l'œuvre du Grand Tronc Pacifique.

50. Le gouvernement refuse d'exploiter ou de faire exploiter la ligne de l'Est, et cette partie du chemin, n'étant pas en opération, se détériore au détriment des intérêts du Canada.

Le Gouvernement Borden en dépréciant la propriété dont il a l'administration et en la laissant se détériorer, assume une responsabilité très lourde vis-à-vis des contribuables. De plus il commet une injustice criante envers les gouvernements provinciaux, envers les colons et envers les capitalistes qui ont investi leur argent dans les endroits traversés par le Grand Tronc Pacifique.

Devant le mandat donné au gouvernement Laurier aux élections de 1904, mandat qui a été renouvelé en 1908, il y avait lieu de croire que la ligne serait construite et exploitée. Les Gouvernements provinciaux ont encouru des dépenses considérables pour préparer la mise en exploitation de leur territoire qui devait être desservi par le chemin de fer, les colons se sont empressés de peupler ce territoire, les capitalistes ont investi leurs épargnes.

Pour nuire au parti libéral et à son chef, le gouvernement Borden se rend coupable d'incurie criminelle et au jour de la rétribution il obtiendra la punition qu'il mérite: il sera honteusement chassé du pouvoir.